



CONTRAT DE LOCATION

SALLE LOCAL POMPIER – CH. DE LA SCIERIE

Entre : Administration communale
Route des Crosets 2
Case Postale 5
1873 Val-d'Illicz

Et (organisation) :

Représentée par :

Adresse / ☎ / e-mail :

.....

.....

.....

Nom de l'activité :

Date de l'activité :

Heures d'ouverture et de fermeture Ouverture

De la porte pour la réservation Fermeture

Montant de la location :

Val-d'Illicz, le

Le bénéficiaire

L'Administration communale

.....

.....

Le règlement d'utilisation et les tarifs de location sont annexés au présent contrat pour en faire partie intégrante ; le locataire atteste en avoir pris connaissance et en accepter les termes.

Annexes : Règlement et tarif de location



TARIFS DE LOCATION SALLE LOCAL POMPIER

- Personnes domiciliées dans la commune CHF. 200.-
- Personnes domiciliées hors commune CHF. 400.-
- Sociétés locales Gratuit
- Utilisations sportives
 - Tarif horaire (domicilié) CHF. 30.-/heure
 - Tarif horaire (non-domicilé) CHF. 60.-/heure